REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Commune de MONTLAUR

Nombre de membres
- *afférents au conseil municipal : **15***
- *en exercice : 15*
- *qui ont pris part à la délibération : 14*

Date de la convocation : 18/11/2013
Date d'affichage :

Séance du 29 novembre 2013
L'an deux mille treize
Et le vingt-neuf novembre à 21 heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Francis CASTAN Maire.
Présents : Mmes ALINAT J. ALINAT M., COVINHES, DECUP-CAUMES, RAMONDENC, ZULIANI-SOLIER
MM. BERNAT, CRANSAC, DOMENGE, GUIRAUD, RASCOL, RIVEMALE, SOLIER

Excusé(e)s : Mme RICARD Nathalie

Secrétaire de séance : Mme RAMONDENC Viviane

Objet de la délibération n°50-2013
Projet d'aménagement d'un Skate Park

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il convient de délibérer pour choisir un maître d'œuvre pour le projet de Skate Park imaginé par les jeunes du village.

- **Vu les propositions arrivées, le conseil municipal :**

- **Décide** de confier à Skate Park Service Conseil, agence d'ingénierie en glisse urbaine à Montpellier la maîtrise d'œuvre de ce programme pour un coût H.T. de 4 500,00 €
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre et toutes pièces afférentes à cette opération

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.
Le Maire,
Francis CASTAN